



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission nationale
du patrimoine et de l'architecture**
Deuxième section

Paris 1^{er} : Palais de la Cité

Extrait du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2019 :

AVIS SUR LE LIEN EXCEPTIONNEL AVEC L'HISTOIRE DE LA NATION :

- La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du lien exceptionnel que présente le palais de la Cité (Paris 1^{er}), avec l'histoire de la Nation, en vue de son inscription sur la liste des domaines nationaux.

Extrait du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021 :

AVIS SUR LE PROJET DE DELIMITATION DU FUTUR DOMAINE NATIONAL DU PALAIS DE LA CITÉ :

- La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur du projet de délimitation du futur domaine national du palais de la Cité à Paris 1^{er} conformément au plan ci-annexé.

